

MOBILITÉS

Le Grand Narbonne fait un appel à candidature auprès de citoyens et d'employeurs afin de participer au comité des partenaires mobilité de l'agglomération

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, le Grand Narbonne a créé, lors du Conseil communautaire du 19 mai dernier, le comité des partenaires, instance de dialogue sur les questions de mobilité qui touchent les acteurs du secteur. Ce comité est également ouvert aux citoyens et aux employeurs du territoire. Ainsi, le Grand Narbonne lance un appel à candidatures à leur intention sur son site internet, jusqu'au 10 juillet 2022. Il sera suivi d'un tirage au sort pour désigner les représentants de chaque catégorie.

Le comité des partenaires, prévu par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, a pour objectif de **renforcer la coopération et de garantir un dialogue permanent entre les différents acteurs** de la mobilité concernant la **définition de la politique des déplacements**.

Il **se réunit au moins une fois par an** et **doit être saisi** avant toute **évolution substantielle de l'offre de mobilité**, de la **politique tarifaire** ou encore sur la **qualité des services et l'information des usagers**. Il est également consulté avant notamment toute instauration ou évolution du **taux du versement** mobilité destiné au **financement des services**.

Afin de renforcer le dialogue au sein de cette instance, **le Grand Narbonne souhaite donc associer la population et des représentants des employeurs privés ou publics à la tête d'entreprises ou structures de différentes tailles**. Seront invités à participer :

- **deux habitants du territoire**,
- **trois employeurs privés** soit un représentant par catégorie d'entreprise : de 11 à 50 salariés, de 50 à 100 salariés et de plus de 100 salariés,
- **un employeur public** disposant de plus de 100 agents.

Comment candidater ?

Les **habitants et employeurs privés ou publics** souhaitant rejoindre le comité des partenaires sont **invités à s'inscrire sur le site internet du Grand Narbonne avant le 10 juillet 2022**.

Il faut se rendre ainsi sur le site : legrandnarbonne.com > **À votre service** > **Transports et Mobilité** > **Comité des partenaires**.

Suite au tirage au sort en septembre, habitants et employeurs désignés rejoindront le comité des partenaires qui sera constitué avant la fin d'année, aux côtés des représentants du Grand Narbonne, des associations NarboVélo et Wimoov, du délégataire du réseau Citibus et des acteurs institutionnels tels que la Région Occitanie, le Département, le GAL de l'Est audois, l'Office de Tourisme Côte du Midi, le Syaden et le Parc Naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Renseignements :

Pierre-Luc Lauze, Chargé de mission mobilités :
p.lauze@legrandnarbonne.com - 04 68 65 39 55

Contact presse

Service communication du Grand Narbonne
Marjorie Téna
presse@legrandnarbonne.com
04 68 65 40 76